



# **FRONT NATIONAL**

## **Fédération des Hautes-Pyrénées**

### **Projet de politique culturelle**

#### **1) La décentralisation dans le domaine de la culture : une chance et/ou une charge pour Midi-Pyrénées ?**

A mon avis c'est une chance que de permettre à la Région de maîtriser la promotion et la valorisation de la culture régionale. Mais attention, toute culture régionale est aussi une part intégrante de la culture nationale et le patrimoine culturel d'une région n'appartient pas qu'à la seule région, mais à tous les français. L'état devrait donc conserver une partie de la charge liée à la mise en valeur du patrimoine culturel.

#### **2) Faut-il poursuivre le mouvement de décentralisation à l'intérieur de la région ? Quels peuvent être les moyens d'action et les objectifs ?**

En ce qui concerne la décentralisation du Régional vers le Local, pourquoi pas ?

Je suis plutôt Pour si l'objectif est de privilégier la liberté de création et la proximité avec les citoyens. Le Local doit rester un espace de liberté et de responsabilité.

Organiser par domaine artistique, des salons d'artistes indépendants afin de donner une chance aux artistes régionaux qui ne plaisent pas au pouvoir.

#### **3) Comment favoriser l'accès à la culture pour tous ?**

Par la création d'un «Pass Culture» ouvrant droit à des réductions sur les biens culturels, et par le développement d'actions autour du Patrimoine Régional, de l'identité et des traditions, tant nationales que régionales. Il faut également participer à l'entretien du patrimoine artistique et historique régional pour en faire la promotion et faciliter son accès à tout public.

#### **4) Comment donner à Midi-Pyrénées un véritable rayonnement culturel national et international ?**

Associer des représentants du public à la programmation et aux principes directeurs des organismes culturels rattachés à la région. Promouvoir la culture qui se situe dans l'héritage du patrimoine français, notamment par des commandes publiques sur concours pour les différents métiers d'art.

La Région doit promouvoir les artistes régionaux au niveau national. Il appartient à l'état et au ministère de la culture de promouvoir les artistes nationaux à l'international.

#### **5) Quelles évolutions envisagez-vous pour la culture en Midi-Pyrénées ?**

Privilégier les organismes rattachés à la Région. Définir la prise en compte des suggestions du public comme l'une des conditions d'octroi d'une subvention. Subordonner l'octroi d'une subvention aux associations culturelles qui disposent d'une ancienneté d'un an et d'un taux d'autofinancement suffisant.

Application de la préférence nationale en matière de culture. D'où une réorganisation du FRAC. Les acquisitions devront respecter un certain quota d'œuvres françaises et régionales.

Vendre régulièrement certaines œuvres sur le marché et suspendre les achats si la situation économique et financière l'exige.

**Jean-Pierre ATOCH**  
**Secrétaire Départemental du Front National 65**  
**Tête de liste départementale Régionales 2010**